Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1336

Artikel: La recomposition du Conseil d'État vaudois
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010032

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La recomposition du Conseil d'État vaudois

Double retournement dans l'élection du nouveau Conseil d'État vaudois: forte majorité à droite et renforcement de la représentation libérale au détriment des socialistes. Dans cette nouvelle donne, la répartition des départements est problématique.

QUELQUES MOIS APRÈS avoir mis en place aux élections communales des majorités de gauche, de manière évidente à Lausanne, mais aussi dans de bonnes villes au profil plutôt bourgeois, les Vaudois installent au Conseil d'État une majorité de centre-droite. Cette distorsion n'est pas une particularité vaudoise. Zurich-canton connaît aussi un gouvernement de centre-droite où ne siègent qu'une écologiste et un socialiste, mais Zurich-ville vient de confirmer et renforcer une municipalité socialiste et verte.

Pourtant ces rapports spécifiques villes-cantons ne doivent pas masquer la singularité du retour à droite vaudois. Pendant quarante ans s'est joué un match entre libéraux voulant récupérer leur deuxième siège et socialistes voulant garantir leurs deux mandats. Que les socialistes se retrouvent à un et les libéraux à deux, c'est un retournement d'importance. On ne saurait dire que les candidats de droite, au second tour, s'imposaient par leur format. La partie fut donc bien jouée d'un côté et mal jouée de l'autre.

Une culture gouvernementale

On peut certes faire la critique de l'exercice. Mais les bons conseils, mieux vaut les donner avant. La gauche, dont on oublie parfois qu'elle ne fut que deux ans majoritaire, a trébuché sur trois obstacles.

Elle n'a pas su convaincre sur le redressement financier. Son champ d'appréciation sur ce sujet était délimité par deux balises: la situation des finances cantonales doit être considérée comme sérieuse; le plan d'assainissement présenté par Finances est d'une brutalité irréaliste dans les délais retenus. D'approbation en désaveu, on n'a plus su quelle était l'autre politique de la gauche majoritaire.

On regrettera aussi que le Conseil d'État de gauche n'ait pas, dans un ou deux domaines de sa compétence, créé une situation irréversible. L'abaissement de la durée du travail, élevée dans l'administration cantonale (42h30), était à sa portée.

Mais surtout le hue et à dia gouvernemental fut destructeur. Un orchestre n'est pas fait de solistes qui jouent ensemble. Une équipe par définition doit pratiquer un jeu d'équipe. Le peuple, auquel si souvent on aime à se référer, sait cela d'instinct. De surcroît le parti socialiste, en proposant une candidature de combat à l'interne, contre son conseiller d'État sortant qui avait pourtant le mérite d'avoir fait aboutir une réforme scolaire d'importance, a assuré la chute mais pas la relève.

Et après

La situation est moins figée et monocolore qu'il ne semble. Les programmes des radicaux et des libéraux ne coïncident pas. L'harmonisation fiscale reste programmée pour 2001: sera-t-elle accélérée et appliquée aux revenus de l'épargne? Les radicaux souhaitent plafonner l'effet du quotient familial, les libéraux s'y refusent. La péréquation des impôts communaux touchera, si elle est appliquée avec vigueur, des fiefs libéraux. Ou bien les radicaux cherchent des compromis à l'intérieur étroit de la majorité centre-droite, et ils risquent d'être prisonniers de qui joue le plus dur, ou bien ils s'appuient sur des majorités d'alternance. La question posée par ces élections est: quel est le sens du trait d'union entre centre et droite?

Dans l'immédiat, le problème de la répartition des départements. La majorité confiera-t-elle aux deux minoritaires des départements lourds, réorganisés selon le modèle Duplo. On pense notamment à «Prévoyance et Santé publique» et «Formation et jeunesse»? Ces départements permettent d'exercer des responsabilités d'importance. En fonction de leur masse budgétaire, ils sont aussi plus exposés que d'autres aux mesures d'économie. Lesquelles? La répartition implique donc autre chose qu'un enregistrement des souhaits de qui veut quoi. La clarté politique exige que le centre-droite assume la charge des départements fortement exposés aux économies; ou s'ils étaient confiés aux conseillers d'État minoritaires, il faudrait préalablement assurer leur marge de manœuvre. Ils ne peuvent être simplement les exécutants d'une «autre politique».

Les choix seront, d'ici un mois, significatifs d'un état d'esprit. *ag*